

# BILLY infos



Ville hôte pour les  
Jeux Olympiques 2024



# -2%

Taxe foncière

## UNE NOUVELLE

## BAISSE

P.4 à 7



# INFOS PRATIQUES

## Foires aux puces

### •SAMEDI 6 JUILLET

Résidence Michel Hidous  
organisée par les majorettes  
«Les Flamélias».  
Inscriptions au 06 88 11 64 95

### •SAMEDI 3 AOÛT

Place Alexandre, organisée par  
Femmes tout simplement  
Inscriptions sur place

### •SAMEDI 24 AOÛT

Cité des Castors  
organisée par l'ASB Cyclos  
Inscriptions au 06 71 74 56 50

## Administratif

### Fermetures estivales de nos services

Veillez prendre connaissance des jours d'ouverture de votre médiathèque cet été :

- Lundi : 10<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup> et 14<sup>h</sup> - 17<sup>h</sup>
- Mardi : 14<sup>h</sup> - 19<sup>h</sup>
- Mercredi : 10<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup> et 14<sup>h</sup> - 18<sup>h</sup>
- Jeudi et vendredi : 14<sup>h</sup> - 18<sup>h</sup>

Le cyberbase reste fermé jusqu'à nouvel ordre.

Le stade Paul Guerre sera fermé du vendredi 5 juillet à 21<sup>h</sup>30 au dimanche 4 août inclus.  
Réouverture le 5 août à 8<sup>h</sup>.

Le PIJ sera fermé tout l'été.

## ETAT CIVIL

### Naissances

Alix Brunet, le 01/04 à Arras ;  
Mylan Bloquet, le 07/04 à Lens ;  
Mohamed Fofana, le 10/04 à Lille ;  
Amir Saïd, le 11/04 à Arras ;  
Athéna Alliot, le 12/04 à Lille ;  
Adam Buquet, le 20/04 à Seclin ;  
Capucine Robillard, le 22/04 à Lens ;

Kélyna Bottin, le 23/04 à Lens ;  
Imran Akhemraz, le 25/04 à Lens ;  
Maïllanna Sueur, le 26/04 à Lens ;  
Mathilde Mayeux, le 29/04 à Lens ;

### Décès

José Alliot, 70 ans ;  
Jean-Marc Buchwald, 62 ans ;

## Administratif

### De l'aide dans vos démarches

Le bus PIMMS Médiation du réseau « France Services » intervient à Billy-Montigny le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30 sur le parking de la place Leclerc.

Ce service vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches administratives du quotidien.

## Piscine

### Ouverture de la piscine lors des vacances d'été

Venez profiter des derniers instants de la piscine municipale Louis Aragon, avant l'ouverture prochaine du centre aquatique.

**Lundi** : 15h-16h30 / 17h15-18h40  
**Mardi** : 15h-16h30 / 17h15-18h40  
**Mercredi** : 15h-16h30 / 17h15-18h40  
**Jeudi** : 15h-16h30 / 17h15-18h40  
**Vendredi** : 15h-16h30 / 17h15-18h40  
**Samedi** : 15h-16h30  
**Dimanche workout** : 9h30-10h15  
**Dimanche** : 10h15-11h40

## Service civique dans les écoles



**L'ÉCOLE DOISNEAU** recrute deux services civiques pour travailler auprès des élèves du CP au CM2 dès la rentrée de septembre. Un engagement dans un club ou une association serait un plus.

Pour postuler, il faut avoir entre 18 et 25 ans et déposer un CV et une lettre de motivation à l'école ou par mail : ce.0621276a@ac-lille.fr  
Les candidats seront contactés courant juin.

**L'ÉCOLE VOLTAIRE** recherche deux jeunes personnes (de 18 à 25 ans) désireuses d'effectuer un service civique pour l'année scolaire 2024-2025 :

- mission : contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire.

Si vous êtes intéressé, veuillez transmettre votre CV et lettre de motivation à la directrice, Madame Jakobowski, par mail à l'adresse suivante : ce.0621274y@ac-lille.fr  
Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site

Aline Godderis ép. Pelletier, 97 ans ;  
Emmanuel Deram, 47 ans ;  
Joséphine Kedzierski ép. Di Mora, 93 ans ;  
Jeanne Jarosz ép. Lecocq, 98 ans.  
Pierre Delforge, 98 ans ;

# Sommaire

- **P.4 à 7** : Budget communal, des allègements fiscaux tout en investissant.
- **P.8** : 1er mai, une date historique pour les travailleuses et travailleurs.
- **P.9** : Des dates importantes pour commémorer la 2nde Guerre Mondiale.
- **P.10** : Clap de fin pour la saison culturelle et top départ pour les festivités d'été.
- **P.11** : Les écoles font leur carnaval.
- **P.12** : Direction la N1 pour les CBM handball.
- **P.13** : Une participation à la hausse lors des foulées billysiennes.
- **P.14** : Les époux Créteur se disent «Oui» 50 ans plus tard.
- **P.15** : Tribunes libres.

## Billy-Infos Mensuel d'informations de la ville de Billy-Montigny

Mairie, rue Jean Jaurès

62420, Billy-Montigny

Tél : 03 21 13 81 13

Fax : 03 21 13 81 21

Mél : [secretariat@billy-montigny.fr](mailto:secretariat@billy-montigny.fr)

Site web : [www.billy-montigny.fr](http://www.billy-montigny.fr)

Facebook : [/ville.billy.montigny](https://ville.billy.montigny)

Directeur de la publication  
et rédacteur en chef :

**Bruno Troni**

Rédaction et photos, conception  
graphique et impression :

**Service communication**



Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Ces dernières semaines n'ont pas été très joyeuses avec les pluies torrentielles qui se sont abattues sur notre région et notre pays. Mais l'été se profile et nous aspirons à des jours meilleurs.

Dans cette grisaille, une éclaircie est venue du complexe Otello Troni, où les deux équipes du CBM Handball Seniors accèdent à la division supérieure : l'équipe première va faire ses premiers pas en Nationale 1, et la seconde en Nationale 3. Quant aux jeunes de l'équipe moins de 18 France, ils figurent parmi les quatre meilleures équipes françaises. Une année exceptionnelle pour le handball !

La fin d'année scolaire arrive à grands pas, avec son lot d'émotions, entre la remise de prix pour les Maternelles, les kermesses, ou les résultats du Brevet des Collèges ou du Baccalauréat.

Quoi qu'il en soit, nous vous avons préparé un programme estival varié pour vous distraire. En effet, vous n'aurez que l'embarras du choix entre les festivités du 14 juillet, la fête de l'Hors d'équerre et le concert du 15 août, les Festicités à la piscine municipale Louis Aragon et les fêtes de quartier.

Je vous souhaite un agréable été sur notre commune.



*Votre Janie,  
Bruno Troni*

# DES ALLÈGÈMENTS FISCAUX TOUT EN INVESTISSANT

Voté lors du dernier conseil municipal, le budget communal découle de l'orientation budgétaire, qui elle-même correspond au programme sur lequel la majorité municipale a été élue en 2020.

Si depuis, plusieurs projets ont été menés à bien et d'autres sont en passe de l'être, les élus ont été capables de saisir des opportunités pour aller au delà de leurs engagements notamment dans les domaines de la fiscalité et de la santé.



Rénovation du  
nouveau bâtiment du  
CCAS rue de Rouvroy

180 000 €

## Parole d'élus !

Bruno TRONI, Maire

“ Le niveau de la taxe foncière est un facteur d'attractivité pour notre commune ”

La municipalité a baissé le taux de la taxe foncière pour la 6e année consécutive, et ce, en dépit de la situation économique. Comment y parvenez-vous ?

**Bruno Troni :** C'est le résultat d'un travail d'assainissement des finances sur le long terme. Nous avons été en mesure de faire d'importantes économies tout en investissant. De plus, nous sommes dans une

dynamique de désendettement bien au-dessus de la moyenne, ce qui inspire confiance aux partenaires financiers. C'est pourquoi, en plus d'engager des projets ambitieux pour la population, nous avons voulu agir directement sur les finances des foyers. Aussi, le niveau de la taxe foncière est un critère primordial lorsqu'on veut accéder à la propriété. Notre ville n'en sera que plus attractive.

La part des ménages propriétaires dans notre commune et de 41,1% en 2020 selon l'INSEE. Quelles sont vos actions à destination de l'autre part de résidents ?

**B.T :** Nous avons une politique d'action globale concernant les finances des habitants. Les tarifs municipaux sont maintenus suffisamment bas. Nous contribuons dans plusieurs domaines comme dans la scolarité avec l'offre des fournitures scolaires pour tous, mais aussi dans les affaires sociales et surtout, la santé. La mutuelle communale profite à des billysiennes et des billysiens de toutes tranches sociales et c'est une réussite.

Nous avons cependant fait le constat que l'offre de santé est en péril et nous y sommes très sensibles. C'est pourquoi, nous allons construire un centre de santé pluridisciplinaire de 1000m<sup>2</sup>, dont la gestion sera confiée à notre partenaire Filieris.

# LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Total section investissements : **13 893 636€**



Construction d'une **maison médicale pluridisciplinaire** de 1000m<sup>2</sup> boulevard Barbusse  
**500 000 €**



Remplacement de **l'éclairage public**  
**417 784 €**

Fin du **réaménagement** du quartier **du Vieux-Billy**  
**1 362 110 €**



Construction du **centre aquatique**  
**7 000 000 €**

Aménagement d'un **terrain de pétanque**  
**130 000 €**

Aides aux **commerçants**  
**35 000 €**

Remboursement du capital de la dette  
**711 915 €**

## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Total section INN (Subventions) : **13 893 636€**



Poursuite des travaux **du parc urbain**  
**35 000 €**



Refection **du cimetière**  
**49 000 €**

Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée : ..... **450 000 €**  
DETR : ..... **190 813 €**

*Subventions liées au projet du centre aquatique*

Etat ..... **500 000 €**  
Agglo Lens-Liévin ..... **762 000 €**  
ADEME ..... **322 357 €**  
Région ..... **500 000 €**  
Département ..... **500 000 €**

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

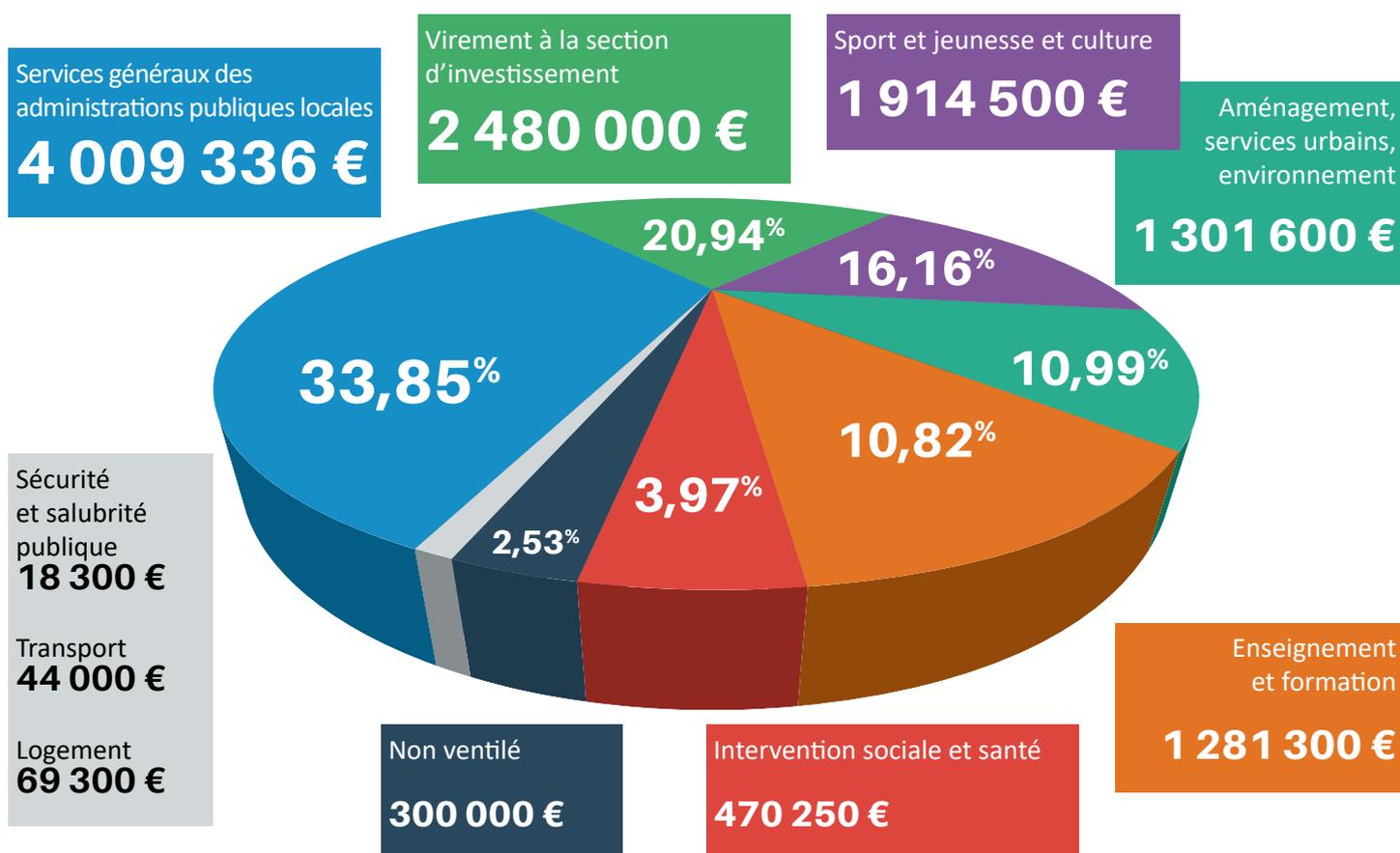
Fonctionnement des services municipaux au quotidien : **11 844 686 €**

### Répartition des dépenses de fonctionnement

De même qu'un ménage consacre une partie de son budget à ses dépenses courantes comme l'entretien de sa voiture ou encore ses loisirs, la municipalité répartit ses dépenses selon ses choix politiques dans les différents services municipaux.

#### On y trouve les frais relatifs :

- Au fonctionnement (eau, électricité, assurance, travaux d'entretien, chauffage...) des bâtiments communaux : mairie, écoles, infrastructures sportives et culturelles, CAJ, PIJ, accueil de loisirs.
- A l'entretien des terrains et espaces.
- Au fonctionnement des véhicules municipaux.
- Au remboursement des intérêts des emprunts contractés.
- Au frais de personnel.



## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Sommes perçues par les services municipaux, les impôts locaux et les dotations : **11 844 686 €**



### Produits de services

#### Participation des usagers

- Danse, poterie, peinture sur porcelaine, musique, médiathèque : **20 000 €**
- Piscine : **20 000 €**
- Restaurant scolaire : **110 000 €**
- Accueil de loisirs, colonies, classes de neige : **95 000 €**

#### Revenus du patrimoine

- Concessions cimetière et redevances funéraires : **31 000 €**
- Redevance d'occupation du domaine public : **17 000 €**
- Droit de place, stationnement, location : **30 000 €**

La ville propose plusieurs services municipaux à des tarifs maintenus très abordables. Nous observons, en comparaison de l'année dernière, que les recettes ont augmenté. Cela démontre donc une hausse de fréquentation et d'usagers, ce dont on peut se féliciter.

### Dotations de l'Etat

- Dotation forfaitaire : **1 328 077 €**
- Dotation de solidarité urbaine : **1 944 130 €**
- Dotation de solidarité rurale : **408 459 €**
- Dotation nationale de péréquation : **304 347 €**
- Compensation au titre des exonérations de taxes foncières : **38 950 €**
- Compensation au titre des exonérations de taxes d'habitation : **160 020 €**

### Impôts et taxes

- Contributions directes (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et non bâti) : **3 035 802 €**
- Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (attribution de compensation) : **768 569 €**
- Taxe sur les pylônes électriques : **9223 €**
- Taxe sur la consommation finale d'électricité : **100 000 €**
- Taxe additionnelle aux droits de mutation : **80 000 €**
- Communauté d'agglomération de Lens-Liévin : FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) : **200 000 €**

### Subventions et participations d'autres organismes

- Fonds départemental de la taxe professionnelle : **100 000 €**
- CAF : prestations contrat enfance jeunesse : **170 000 €**

### Atténuation des charges

- **61 000 €**

### Produits exceptionnels divers

- **22 000 €**

# CÉRÉMONIE

1er mai

## Une date symbolique pas anodine

Comme on pourrait le croire, le 1<sup>er</sup> mai, synonyme de fête du travail, n'est pas une coutume française mais américaine. Cette tradition où tous les syndicats défilent à travers le pays vient de Chicago en 1886.

Tout commence en 1884, lors de leur congrès, les syndicats américains veulent imposer aux patrons une limitation de la journée de travail à huit heures. Ils ont choisi la date du 1er mai, car les entreprises américaines entament à ce moment précis leur année comptable.

Deux années plus tard, 200 000 travailleurs obtiennent la journée de huit heures grâce à la pression des syndicats. D'autres travailleurs n'ont pas eu la même chance et entament une grève générale à cause de certains patrons qui n'ont pas voulu accepter cette revendication. C'est ainsi qu'une grande manifestation se déroule devant les usines Mac Cormick de Chicago, le 3 mai 1886. Celle-ci est dramatique, puisqu'elle fait trois morts. Des militants

sont arrêtés, condamnés à mort et pendus le 11 novembre 1887. C'est pour ces événements tragiques, qu'en 1889, la date du 1er mai est choisie. C'est l'internationale ouvrière qui a proposé cette journée d'action des ouvriers pour la journée de travail à 8 heures.

Le 1er mai 1891, à Fourmies, un autre drame éclate. Lors d'une manifestation qui se voulait festive, le sang a de nouveau coulé dans cette ville du Nord de la France. Environ 200 manifestants font face aux forces de l'ordre qui font feu et tuent 9 personnes dont deux enfants et en blessent 35 autres. C'est bien plus tard, en 1947, qu'une loi est décrétée pour que le 1<sup>er</sup> mai soit un jour férié et chômé en France. Il le sera l'année suivante.

Suite au dépôt de gerbe au pied du monument des victimes du travail au cimetière, Bruno Troni, maire, accompagné de nombreux élus, a rappelé les origines de cette journée universelle de lutte et d'espérance qu'est le 1er mai. Il a également fait allusion au contexte économique, social et politique et insisté sur le fait que les besoins des hommes et des femmes de notre pays et du monde entier doivent passer avant la soif des actionnaires du capital et du grand patronat.

### Médaille du travail

## Des billysiens à l'honneur



### Les médailles

#### Médaille d'Argent

Nicolas BASSET  
Cathy BLANC  
Jessica CARLIER

#### Médaille Grand Or

Jean-Pierre BAILLEUL

#### Médaille d'Or

Jean-Michel BRIQUET  
Véronique SAEYVOET

#### Médaille de Vermeil

Cathy BOULANGER  
Jean-Michel EVRARD  
Emile LALOUETTE

Sylvie DARCQUE  
Mickaël DELAVIER  
Frédéric DULIEUX  
Jacques DUPAYAGE  
Cathy FLORECQ  
Fabrice GEORGES  
Fabrice KUPIEC

Hervé LEBOND  
Marie-France RIVIERE  
Nathalie RIVIERE  
Mickaël ROUSSEL

## Commémorations

# Eviter les erreurs du passé !

Malheureusement, dans le monde l'histoire se répète, tant de nombreux conflits font rage. Le conflit Israélo-Palestinien fait plus de 36.000 morts et plus de 90.000 blessés depuis le 7 octobre 2023. Celui entre l'Ukraine et la Russie, c'est plus de 500.000 morts et blessés qui ont été estimés depuis le 24 février 2022. Sans oublier les autres guerres qui font des milliers de victimes militaires et civiles.



### \* Journée nationale de la déportation

Hommage rendu à la mémoire des disparus qui se sont sacrifiés pour rendre à notre pays sa liberté, et les alliés qui ont délivré les survivants des camps de concentration nazis pendant la seconde guerre mondiale.

Une pensée a également eu lieu en l'honneur de Louis Lethien, déporté billysien.

Lors des commémorations des 28 avril, 8 et 27 mai, Bruno Troni, Maire, a profité pour rappeler les conflits qui se déroulent en ce moment dans le monde et surtout le bilan tragique qu'a connu la France lors des guerres face à l'occupant allemand.

Des dépôts de gerbes ont été effectués au cimetière et au monument aux morts, rue Etienne Dolet, pour honorer ceux qui ont donné leur vie pour la liberté. Des événements marqués à vie et qu'il faut perdurer afin de ne pas oublier.



### \* Victoire du 8 mai 1945

Cette date acte la capitulation de l'Allemagne nazie vaincue et occupée par les forces alliées. Durant la seconde guerre mondiale, ce conflit, le plus meurtrier de l'histoire, aura

causé la mort de 75 millions de personnes, dont 49 millions de civils.

Il laissera de durables traumatismes liés aux génocides perpétrés par le régime hitlérien.

### \* Journée nationale de la Résistance

Elle fait référence à la première réunion du conseil national de la Résistance qui s'est déroulé clandestinement dans Paris occupé le 27 mai 1943.

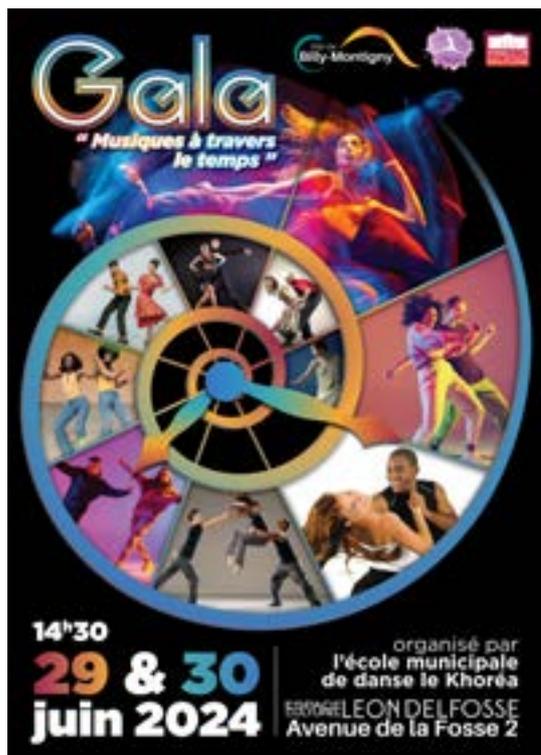
C'est au premier étage du 48 rue du Four, dans l'appartement de Jean Corbin, que Jean Moulin a rassemblé et présidé les partis et mouvements politiques s'engageant dans la Résistance, pour créer le C.N.R.



## Programmation

### Clap de fin pour la saison culturelle !

La saison culturelle 2023/2024 touche à sa fin et ses acteurs s'apprêtent à la célébrer. Ainsi, les écoles municipales de danse le Khoréa et de musique Léo Ferré vous donnent rendez-vous à l'espace culturel Léon Delfosse. L'équipe de la médiathèque Nelson Madiba Mandela, quant à elle, invite ses usagers pour une soirée conviviale avant de laisser place aux festivités d'été qui débiteront avec le 14 juillet.



Les médiathécaires convient leurs usagers pour clôturer cette saison culturelle en toute convivialité. Ne manquez pas de réserver !

L'école municipale de danse du Khoréa remonte le temps pour revisiter les danses les plus emblématiques depuis 1920 tout un week-end.



Les élèves et professeurs de l'école de musique sont fiers de restituer en public le travail effectué toute l'année.

Voilà l'été ! Les festivités vont débiter par un concert tribute U2 et les Voix de la télé à l'occasion du 14 juillet et de son feu d'artifice !



Festivités

## Couleurs et sourires au carnaval des écoles



Vendredi 22 mars, c'était jour de carnaval aux écoles Robert Doisneau et Louise Michel. C'est dans une ambiance joyeuse et colorée que les enfants de l'école primaire ont pris le départ pour rejoindre ceux de la maternelle.

Arpentant les rues de Billy, sous l'œil sécuritaire des A.S.V.P., les enfants ont défilé, accompagnés des instituteurs, des parents,

et des représentants des A.P.E. C'est avec des chants qu'ils ont rejoint l'école Louise Michel, pour ensuite se retrouver dans un endroit verdoyant qu'est le parc urbain. Après s'être proménés à l'intérieur de celui-ci, les enfants de chaque école ont posé pour le photographe sur l'amphithéâtre du parc, conçu par les espaces verts de la commune.



Les vendredi 19 avril et mardi 7 mai, c'était l'école Suzanne Lanoy et au tour du groupe scolaire Voltaire/Sévigé de participer au carnaval. En raison du mauvais temps, les enfants sont restés à l'intérieur de l'enceinte scolaire pour défilé.

Avec des déguisements aussi originaux les uns que les autres, les écoliers ont arpenté les couloirs de l'école en dansant et en chantant à tue tête.

Les élèves de primaire sont allés à la rencontre des maternelles pour faire le show



# Saison exceptionnelle et riche en émotions!

On peut dire que cette saison 2023/2024 marquera à vie l'histoire du club. Les dirigeants avec à leur tête Rolland Plouvin peuvent être fiers de leurs joueurs. En effet, l'équipe fanion accède à la Nationale 1, l'équipe B monte en nationale 3 et les moins de 18 ans de l'Alliance Artois ont participé au « final four ».

## Petit retour en arrière

Il y a cinquante ans (1972/1973 et 1973/1974), Les Carabiniers de Billy-Montigny évoluaient déjà en Nationale 1. A cette époque, la salle Paul Eluard faisait le plein et vibrait aux exploits des locaux. Lors de ces deux saisons, les Carabiniers étaient éliminés en demi-finale du championnat de France de N1 par Dijon et l'année suivante par le P.U.C., qui furent par la suite champion de France.

Suite à ces deux échecs, des joueurs qui évoluaient en équipe de France ont émigré vers d'autres clubs. Malheureusement, l'année suivante Billy était rétrogradé et restera un long moment à l'étage inférieur.

## De nouveau la montée

En 1997/1998, Billy accède de nouveau à la N1 pour y rester deux années consécutives. Après quelques saisons mitigées, Billy-Montigny est rétrogradée en N2, voire en N3. Elle retrouvera cette division 25 ans plus tard.

## Un effectif soudé et revenchard

La dynamique de la saison dernière avait donné beaucoup d'espoirs, malgré un classement défavorable à notre équipe.

Billy-Montigny avait terminé premier ex-aequo avec Saran, mais second à la différence de buts.

On aurait pu penser que les joueurs auraient pris un coup sur la tête, mais c'était sans

compter sur le duo d'entraîneurs exceptionnels (Vincent Parat et Mickaël Grocaut), que nos guerriers, à force de travail, de rigueur et d'abnégation, n'ont rien lâché et ont fait une saison remarquable en obtenant 19 victoires, 2 nuls et une seule défaite en 22 rencontres jouées.

## En route pour le titre de champion de N2

Grâce à leur parcours exceptionnel, Billy-Montigny, meilleure équipe de N. 2 des six groupes, disputera les finalités du 4 au 10 juin sur l'île de la Réunion pour devenir championne de France.

Dans une salle comble, le dernier match à domicile face à Serris s'est soldée par une victoire 33-24



## Equipe réserve et moins de 18 ans France

A cela, s'ajoute également la montée pour l'équipe réserve. Elle accède à la Nationale 3 en restant invaincue tout au long de la saison. Et puis, les moins de 18 ans de l'Alliance Artois avec de nombreux billysiens ont participé du 24 au 26 mai au « final four » à Montpellier. Ils terminent à la 4<sup>e</sup> place derrière Chambéry (champion de France), Saran et Billère. Bravo à tous et vivement la saison prochaine pour de nouvelles aventures.

## Athlétisme

## Des foulées grandissantes



La remise des récompenses a eu lieu en présence de Bruno Troni, maire qui n'a pas manqué de féliciter tous les participants ainsi que les dirigeants pour la parfaite organisation.

Mercredi 1<sup>er</sup> mai, le club d'athlétisme des Carabiniers de Billy-Montigny, présidé par Alexandre Mantel, avait organisé la troisième édition des 10 et 5 km de Billy. Le soleil n'avait pas l'intention de boudier ce grand rassemblement populaire et brilla dès le départ des courses pour donner un peu plus de relief à la compétition.

Trois cent coureurs ont ainsi jalonné les principales artères de la ville avec l'épreuve la plus attendue qu'était le 10 km. Cette course fut très disputée entre deux hommes, Vincent Thellier

et Boris Estrine. Vainqueur en 2022, le premier nommé s'imposera dans le dernier tour pour laisser son adversaire à 30 secondes. Chez les femmes, c'est Clémentine Debuiche qui s'impose devant Margaux Loison et la billysienne Lucie Faidherbe. Dans le 5 km, c'est le billysien Anthony Mathieu qui remporte la course pour la troisième année consécutive et Louna Vercleyen de La Gorgue est titrée chez les femmes.

## Les podiums

## 10 KM

## Masculin :

- 1er Vincent Thellier
- 2e Boris Estrine
- 3e Léo Himmesoete

## Féminin :

- 1ère Clémentine Debuiche
- 2e Margaux Loison
- 3e Lucie Faidherbe

## 5 km

## Masculin :

- 1er Anthony Mathieu
- 2e Luc Bédouret
- 3e François Mazy

## Féminin :

- 1ère Louna Vercleyen
- 2e Elisa Beillar
- 3e Marie-Laurence Raoul

## 2,5 km

## Masculin :

- 1er Maxence Charpentier
- 2e Paul Hubert
- 3e Martin Delelis

## Féminin :

- 1ère Ilany Faidherbe
- 2e Jade Marquette
- 3e Eloïse Mantel

## 1,5 km

## Masculin :

- 1er Jules Tournaux
- 2e Kiyann Opigez
- 3e Adam Ammour

## Féminin :

- 1ère Heloïse Pinchon-Renaul
- 2e Andréa Brunet
- 3e Marion Hubert

Plus de résultats sur le site des CBM  
[www.billymontignyathletisme.com](http://www.billymontignyathletisme.com)



## Alann a encore brillé !

Alann Marcinkowski a participé aux championnats régionaux d'épreuves combinées à Amiens. Il est vice-champion régional d'octathlon qui regroupe 8 épreuves. Notre champion a également battu deux records du club, vieux de vingt ans, détenus par Sébastien Brunez. Les adultes ne sont pas en reste, sur le trail de pyramide noir, An-

thony Mathieux et Matthieu Foulon terminent respectivement 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> sur la distance du 22Km.

Cette année, le club a aligné des équipes aux inter-clubs (championnat en équipe adulte) où le club est classé en Régional 3. L'équipe jeunes en équip'athlé (Benjamin/Minime) reste en National 2.

# Un amour qui dure depuis cinquante ans

Un demi-siècle après, c'est toujours avec autant d'émotion que Marie Delforge et Michel Créteur ont gravi le perron de l'hôtel de ville, afin de célébrer leurs noces d'or. Un anniversaire qui restera gravé à tout jamais dans leur mémoire.



Une fois passée la porte de la salle des mariages, l'ambiance était des plus solennelles. Ce jour rappelait aux époux Créteur un certain 25 avril 1974, date où ils ont uni leurs destinées.

Les deux amoureux se sont rencontrés en 1971 par l'entremise du père de Marie, qui connaissait Michel au travail. Trois ans plus tard, les deux tourtereaux convolaient en justes noces.

Michel Monnier, Adjoint au maire, accompagné d'élus, accueillit la famille et présida la cérémonie. Avant de renouveler les consentements de Marie et Michel, il reprit en quelques mots leur parcours respectif. Les amis et proches du couple, un peu émus, écoutaient cette allocution avec une attention toute particulière.

Né à Héning-Liétard le 10 octobre 1951, Michel grandit dans une famille de trois enfants. A 14 ans, il travaillera pendant 30 ans comme mineur de fond aux HBNPC (21 ans) et HBL (bassin minier lorrain pendant 10 ans). Puis, avec la fermeture des mines, il sera en congé charbonnier avant de profiter d'une retraite bien méritée. Durant sa carrière, Michel a reçu les médailles du travail argent, or et vermeil.

Marie Delforge est née le 1er avril 1957 à Montigny-en-Gohelle. Elle est issue d'une fratrie de six enfants. Après être sortie de l'école à l'âge de 15 ans, elle travaillera comme

vendeuse en textile dans un magasin à Héning-Beaumont. Ensuite, elle cessera son activité après le mariage pour s'occuper de ses deux enfants qui leur donneront trois petits-enfants.

Aujourd'hui le couple coule des jours paisibles entre la moto, la pêche et le bénévolat dans des associations.

Pour clore la cérémonie, les présents d'usage furent remis aux récipiendaires. Pour immortaliser ce moment devant notre objectif, les convives étaient invités à lever

le verre durant la réception offerte par la municipalité.



## Formalités administratives du mariage

Le mariage peut être célébré dans l'une des communes de domicile des futurs époux, ou dans la commune où résident les parents respectifs. Une date est à définir avec le service état civil de la commune choisie. Un dossier vous sera remis

Le dossier doit être déposé en Mairie 2 à 3 mois avant la date.

### Pièces à fournir au dépôt du dossier en Mairie :

- \* actes de naissance de moins de 3 mois des futurs époux
- \* copies r<sup>v</sup> de CNI des deux conjoints

\* copie de CNI des témoins (2 témoins au maximum par époux)

\* facture de moins de 3 mois au nom des deux conjoints

\* Si enfants communs, ramener le livret de famille

\* Certificat notarial si contrat de mariage déposé chez un notaire

# Pour la liste d'Union Républicaine

Les différentes crises qui affectent le quotidien de nos concitoyens appellent des réponses audacieuses et celles-ci doivent reposer sur des services publics forts, dotés des moyens nécessaires pour que les agents puissent remplir correctement leurs missions au service des usagers.

Nos services publics sont une richesse collective gagnée de hautes luttés. Ils jouent un rôle central pour toutes et tous car ils portent l'objectif intrinsèque de garantir l'effectivité de nos droits fondamentaux, sans discrimination et dans le respect des valeurs d'égalité, de liberté, de fraternité et des principes de laïcité.

Pourtant, ils sont attaqués frontalement par les gouvernements qui appliquent, sans aucune considération pour les populations, la loi du marché, portée par les orientations libérales de l'Union européenne. À rebours des besoins des populations, de l'intérêt général et des enjeux climatiques et démocratiques, ces attaques coordonnées brutales ne servent que les intérêts particuliers de quelques-uns. Car depuis des décennies, l'appétit des actionnaires, visant la rentabilité de leurs fortunes, laisse une population orpheline d'un service public qui est de plus en plus en danger.

Les politiques d'austérité s'appliquent à marche forcée dans quasi tous les ministères de la fonction publique : l'agriculture, l'environnement, la culture, la justice... L'état de nos hôpitaux publics est emblématique : 29 000 lits supprimés depuis 2017, impliquant un parcours du combattant pour accéder aux soins. Des inégalités territoriales accrues, des services saturés et des personnels soignants dans des situations professionnelles intenable. En 20 ans, 33 % des maternités ont été purement et simplement fermées. Un fait déjà grave pour les droits des femmes mais qui prouve aussi la duplicité de l'annonce d'Emmanuel Macron sur le « réarmement démographique ». Si certains sont dupes et peuvent imaginer un intérêt nouveau du Président pour la natalité du pays, en réalité cette annonce est le symbole d'une idéologie profondément rétrograde et révoltante qui s'attaque aux femmes.

L'éducation nationale est également touchée, car après avoir dénoncé les propos diffamatoires de la nouvelle ministre, les personnels ont évoqué la violence des politiques éducatives menées par le ministère et le gouvernement. Après avoir renforcé la ségrégation scolaire, ils tentent d'imposer aux personnels d'organiser le tri social

à l'intérieur même de l'École. Les salaires et les conditions d'exercices des nombreux métiers (personnels d'éducation, de santé, sociaux, d'orientation, administratifs, d'accompagnants d'élèves en situation de handicap...) sont des préoccupations majeures car, sans amélioration significative, on ne résoudra pas les graves problèmes d'attractivité et de qualité du service public de l'Éducation.

Nous pourrions également parler de la réorganisation que la direction de La Poste souhaite faire dans le bassin minier.

Autant de services publics impactés et ce sont nos enfants, nos aînés entre autres qui vont subir la ségrégation territoriale. Alors stop à la casse de nos services publics.

Cette ambition, nous la partageons ici à Billy Montigny. Fidèles à nos valeurs, nous cherchons en permanence à renforcer notre action pour être utiles à notre population, pour l'accompagner à chaque étape de la vie, pour lui permettre de s'émanciper, pour l'aider face aux difficultés.

**Les élus Communistes,  
Socialistes et Républicains**

**Pour la liste  
Rassemblement National**

**Tribune  
non-parvenue**

**Pour la liste  
La Renaissance Billysienne**

**Tribune  
non-parvenue**

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

# le village du cœur

**DIMANCHE 16 JUIN** DE 9<sup>h</sup>30 À 12<sup>h</sup>30

LES  
PARCOURS  
DU  
*Cœur*



*Avenue des athlètes*

**Course  
intergénérationnelle**  
400m - départ 10<sup>h</sup>

**Parcours du cœur**  
1, 2 et 5km - départ 10<sup>h</sup>30

*Rue de la santé*  
**Sensibilisation  
à la santé**

*Place des J.O*  
**Ateliers découverte  
de sports**

**Partage  
d'une collation**  
*Impasse de la convivialité*



Fédération  
Française de  
Cardiologie